



Valérie BERT

Répresentante locale AU5V Pont-Ste-MAxence

30 Avenue Eugène Gazeau

60300 SENLIS

Pont-Sainte-Maxence, le 5 mars 2020

Madame Valérie BERT,

Je vous remercie du travail fait et de la synthèse que vous m'avez transmise. Il me semble qu'elle reflète bien la réalité : peu de progression ces 3 dernières années de l'accessibilité vélo de notre ville. Il suffit de constater que les derniers aménagements mis en service depuis quelques mois (rue de Cavillé, rue T Richard, rue Ramon, ...) ont complètement omis l'accessibilité vélo ! Sans parler de la Rue Pasteur, pour laquelle, je vous ai alerté car l'aménagement « en pointillé » me semble dangereux (pas qu'à moins mais aussi aux cyclistes plus avertis du quartier)

Avec le collectif « **J'aime Ma ville** », depuis plus de 6 mois, nous parcourons les rues de Pont-Sainte-Maxence pour recueillir l'avis des habitants et leurs idées concernant les priorités. Nous avons vite constaté que la question de la circulation et de la mobilité était un sujet prégnant dans tous les quartiers de la ville. A la suite de notre sondage réalisé entre novembre et janvier 2020, les priorités sont claires : réduire la charge de la voiture sur la vie urbaine en augmentant et fiabilisant les transports collectifs et facilitant les déplacements doux (piétons et vélos).

De très nombreuses personnes se sont signalées ouvertes à augmenter leurs déplacements en vélo pour les distances les plus courtes, mais elles restent encore réticentes, du fait du manque de pistes sécurisées.

Au sein du collectif « **J'aime la Ville** » nous portons cette idée forte que la commune doit être extrêmement active sur le champ de la transition écologique, les impacts de nos modes de vie actuels sur le climat, la biodiversité, notre santé pour préserver nos devenirs : Ces évolutions doivent rendre la vie plus solidaire et plus ouverte aux autres.

Les modes de déplacements rentrent parfaitement dans ces questions environnementales et sociétales qu'il faut améliorer. Prendre son vélo, pour un déplacement court

- C'est favoriser sa santé, aller à la rencontre des autres,
- C'est disposer d'un moyen de déplacement pour quelques kilomètres, moins dépendant des autres et des transports collectifs, pour le travail ou l'école par exemples,
- C'est, pour les jeunes, grandir avec plus d'autonomie vis à vis des parents,
- C'est évoluer dans une société plus flexible, plus ouverte qui apaise le milieu urbain dans lequel nous vivons, en réduisant le poids de l'automobile.

La commune doit donner à ses habitants plus de capacité à pratiquer la mobilité par le vélo, c'est indispensable. La volonté forte du collectif « **Jaime ma Ville** » sur ce sujet appelle à une mobilisation générale.

Dans toutes les modes de gestion de la commune, ses décisions d'aménagements, ses dispositifs d'animation, sa communication, la pratique du vélo doit figurer comme une motivation politique locale forte.

Depuis une dizaine d'années des aménagements ont bien été réalisés et certains habitants pensent déjà qu'en général, rouler à vélo dans Pont-Sainte-Maxence est plutôt agréable. Mais bien d'autres indiquent que la cyclabilité de la commune est loin d'être suffisante et qu'elle a plutôt reculé ces derniers temps.

L'innovation citoyenne pour une gestion participative sera aussi un axe fort du collectif "**J'aime ma ville**".

Les décisions de planification et de réalisation ne pourront pas se faire sans avoir recours à l'avis de ceux qui sont experts des domaines concernés.

En conséquence les associations locales prendront pleinement leur place dans la co-construction des choix et ce sera vrai sur la question du vélo.

Nous portons aussi l'idée que personne n'est plus expert des dispositifs publics, que l'usager lui-même. Dans le domaine de la cyclabilité, connaisseur du parcours qu'il suit régulièrement, il en sait les passages sécurisés et les dangers, les défauts et les endroits agréables. Nous profiterons de ces expertises. Pour cela il nous faudra développer les moyens de remontés des informations (site internet, plateforme, forum) et appeler au travail collectif.

C'est d'abord de sécurité dont le cycliste a besoin.

Le vélo est une belle solution mais des installations adéquates sont nécessaires pour rassurer sur son usage.

A Pont-Sainte-Maxence la pratique du vélo est souvent considérée dangereuse et c'est le manque d'aménagement cyclable qui est mis en avant. Se protéger de la circulation automobile dense et rapide est attendu. Le manque de place sur la route rend difficile le passage à la pratique, les parents n'osent pas laisser leurs enfants prendre le vélo seuls, de peur d'accidents.

En conséquence il nous faudra :

- sécuriser la piste cyclable entre le parc du champ de mars et la zone industrielle rendue extrêmement dangereuse par les alternances de tronçons,
- installer des séparations entre les véhicules et les vélos dans tous les lieux où cela est possible,
- prévoir des aménagements vélos à chaque fois que la chaussée est rénovée (ex rue Jean Oursel)
- étudier les propositions de petits aménagements proposés par les usagers,

Les parcours alternatifs peuvent être des solutions à la complexité de rendre plus sûr sur la mixité vélo/automobile sur les axes structurants comme la RD 1017. Ces parcours seront sécurisés autant que de possible, parfaitement identifiables, le vélo y sera priorisé par rapport à la voiture. Ils contribueront pleinement aux continuités des itinéraires cyclables pour mailler la ville.

Réduire le trafic routier est aussi importante dans la ville, surtout sur les voies où le vélo sera priorisé, les plans de circulation que nous avons l'intention d'améliorer

Le transit de camions est facteur de risque fatal pour les cyclistes, c'est un sujet que le collectif "**J'aime ma ville** » s'emparera.

L'entretien de la voirie :

Il est indispensable de prendre en compte le besoin du cycliste dans les vérifications et programmes d'entretien du réseau routier pour corriger les "pièges" à cyclistes qui apparaissent : Montées de trottoir inadéquates, trous en formation, zones glissantes, devers, croisées de voies, trottoirs bateau quand il y a une piste cyclable, déport des véhicules sur piste cyclable aux carrefours, bas-côtés des chaussées .

Tout cela l'usager les connaît par cœur il faut tenir compte de ses retours.

Les aménagements structurants:

Il nous faudra avancer dans la mise en place de tronçons structurants territoriaux en cohérence avec le Plan Mobilité Territorial.

En lien avec les communes avoisinantes on demandera au conseil départemental :

- la réouverture de la piste cyclables dans la montée de la RD 1017 vers Fleurines,
- le lien cyclable entre Pont-Sainte-Maxence et Verneuil en Halatte qui doit être une ouverture vers l'agglomération Creilloise,
- le lien cyclable entre Pont-Sainte-Maxence Rieux et Monceaux en évaluant les parcours par la Zone industrielle,
- l'entretien de la piste cyclable vers Saint-Martin,
- la sécurisation des franchissements de la RD 200 à Monceaux et Saint-Martin-Longueaux,

Nous avons l'ambition de structurer les liens en circulation douce entre les quartiers de la ville et entre les quartiers et le centre-ville :

- pour rejoindre Sarron à partir du pont,
- pour lier le quartier en bout de la rue Louis Boilet avec le quartier de la culture et la mairie,
- franchir l'Oise et lier le quartier de la rue Pasteur et le quartier de la culture.

Le quartier de Les Terriers ne doit pas rester isolé de la ville. Les moyens de déplacement ne doivent pas se cantonner à la voiture et au transport collectif. Il nous faudra lancer une grande réflexion avec les habitants et avec les experts pour s'affranchir des difficultés du dénivelé. Piétons et vélos doivent pouvoir se déplacer entre les quartiers sans devoir faire un exercice physique intense.

Pour le vélo plaisir (sportif ou promenade)

Les réseaux Trans-Oise et London-Paris avait été mis en place pour structurer le département en piste cyclables de promenade et de randonnée.

Ils sont facteurs de développement touristique et d'attractivité du territoire.

Il faut reprendre la démarche qui a été mise quelque peu en oubliette

- en travaillant avec le département pour terminer le maillage, plus spécifiquement, entre Creil et Pont-Sainte-Maxence et entre Catenoy et Saint-Martin-Longueaux.
- en développant les services aux cyclistes,
- en affirmant le pôle gare comme étape interconnectée des parcours.

Il est dommage de ne pas profiter des points de vue sur l'Oise, il faudrait agencer une vraie voie verte cyclable tout le long de l'Oise, quai du Mesnil Châtelain

Les services :

Les cyclistes ont besoin de service.

Un cycliste ne prendra pas son vélo s'il ne peut pas le stationner en toute sécurité. Il doit y avoir des équipements aux arrêts de bus et cars, devant les bâtiments publics (églises, salles de réunion, mairie ...)

De nombreux arceaux ont disparu au hasard des travaux, nous les réinstallerons aux endroits appropriés conseillés par les usagers.

Les zones de dépôt sécurisés dans les écoles, les collèges et lycées seront à développer.

A la gare les moyens de parquer son vélo seront proportionnés au besoin, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Ils seront sécurisés.

Les cyclistes en transit sont intéressés par une ville vivante où ils trouvent de quoi s'alimenter, s'approvisionner, se reposer, se détendre, coucher dans un cadre vert et plaisant. Entre l'abbaye du Moncel, l'Oise, la gare, le centre-ville il y a lieu de progressivement monter en gamme et se faire reconnaître comme une ville étape ouverte au vélo. Nous engagerons la dynamique. Nous travaillerons avec l'office du tourisme sur ce sujet.

Le besoin d'un lieu de réparation et d'éducation à la pratique du vélo, privé ou associatif apparaît nécessaire . L'idée d'accueillir cette activité dans le Café Associatif à initier sera travaillé.

Le projet de quartier gare devra comporter un plan vélo beaucoup plus développé que ce qui est prévu aujourd'hui.

Actions pour aider les automobilistes à comprendre

Le confort et la sécurité du cycliste dépend beaucoup du comportement des automobilistes. Nombreux sont les cyclistes et cyclistes potentiels s'en méfient, souvent à juste titre.

Il sera nécessaire d'engager une grande campagne de communication et de persuasion pour indiquer qu'intra-muros à Pont-Sainte-Maxence : **Le cycliste prime devant l'automobiliste, il est plus vulnérable, il sera protégé par la collectivité**

C'est la **persévérance** pour faire comprendre cette ambition qui marquera les esprits avec

- des actions pour faire mieux respecter des limitations de vitesse des automobilistes
- l'extension des zones 30
- la sécurité lié au stationnement

Nous nous donnerons les moyens d'expliquer sans cesse : les contre-sens vélo, le respect du cycliste quand on est au volant, les distances de sécurité, les espaces réservés

Tout comme il faudra insister sur tous les écarts et mauvaises habitudes des cyclistes eux-mêmes qui se mettent en danger.

La police municipale sera particulièrement en première ligne pour constater les situations, elle devra participer à expliquer et si besoin sévir. Mais elle n'est pas la seule, tous les services et élus seront mobilisés sur le sujet

Accompagnement :

Faire avancer la cause du vélo nécessite de l'accompagnement, nous mettrons en place une communication appropriée, faite de conseils et d'encouragements, de rappels réguliers des règles, d'explications.

Nous encouragerons la venue à l'école à vélo, en tout premier les lycéens et collégiens du centre-ville.

Nous appuierons l'idée qu'utiliser le vélo est loin d'être ringard, c'est pratique, coûte peu et est facteur de liberté par rapport aux parents.

Nous inciterons et favoriserons les actions pédagogiques à l'école et lieu d'accueil des enfants, dans les clubs sportifs, les lieux culturels....

Nous organiserons des "promenades" en vélo dans la ville pour s'approprier le déplacement en toute sérénité.

Nous porterons le thème du vélo dans les animations de la ville et le lieu en association avec les associations.

Nous déculpabiliserons ceux qui pour des raisons de santé ou d'inquiétudes ne se sentent pas en capacité de prendre le vélo, nous organiserons des campagnes de terrain pour la pratique du VAE.

Les élus **qui le peuvent** seront exemplaires dans leurs déplacements de petites distances.

Nous aiderons les foyers à s'équiper, particulièrement en VAE, en contractualisant avec les commerçants locaux pour obtenir des promotions et réduisons les délais administratifs des aides proposées.

Ensemble construisons une ville qui nous ressemble, une ville humaine et solidaire

MERCREDI 11 MARS 2020

A PARTIR DE 19h

Salle C MONNET

Pont-Sainte-Maxence

Venez partager
un moment convivial

Apéritif musical

Avec toutes mes amitiés



Didier GASTON

«J'AIME MA VILLE - Je m'engage pour Pont-Sainte-Maxence»

pontsaintemaxence2020@gmail.com

06 38 32 92 32

<https://www.jaimepontsaintemaxence.fr>

<https://www.facebook.com/jaimemaville>

Copie mail : psm@au5v.fr
Secrétariat@au5v.fr